



AIDE A L'ACHAT D'UN BROUYEUR A USAGE DOMESTIQUE

2019

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Pour favoriser l'usage de broyeurs par les particuliers et ainsi éviter le dépôt en déchèteries, le SICTOM du GUIERS a instauré un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs. Il s'agit d'une subvention fixée entre 15% et 40%, en fonction du nombre d'acquéreurs, du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 500 € TTC par broyeur neuf acheté (d'une valeur minimale de 300€). Cette offre s'adresse exclusivement aux habitants du SICTOM du GUIERS (professionnels non concernés).

La demande de subvention ne vaut pas attribution. Tout achat avant notification de la subvention n'engage en rien la collectivité

LE DEMANDEUR 1

NOM : Prénom :
ADRESSE : n° rue :
Code postal : Commune : Téléphone :
E-mail : DATE : SIGNATURE :

LE DEMANDEUR 2

NOM : Prénom :
ADRESSE : n° rue :
Code postal : Commune : Téléphone :
E-mail : DATE : SIGNATURE :

LE DEMANDEUR 3

NOM : Prénom :
ADRESSE : n° rue :
Code postal : Commune : Téléphone :
E-mail : DATE : SIGNATURE :

LE DEMANDEUR 4

NOM : Prénom :
ADRESSE : n° rue :
Code postal : Commune : Téléphone :
E-mail : DATE : SIGNATURE :

Afin de mieux vous connaître et éventuellement nous permettre d'ajuster notre offre à vos besoins, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Vous avez entre : 18-34 ans 35-54 ans 55-64 ans 65 ans et plus

Vous allez en déchèterie : une fois par semaine une fois par mois quelques fois par an

Ce broyeur va-t-il remplacer un broyeur existant ? oui non lequel :

Vous utiliserez votre broyeur : une fois par an plus régulièrement.....

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Les dossiers complets sont traités dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement du budget. Tout dossier incomplet vous sera retourné

- ◆ Formulaire de demande de subvention complété,
- ◆ Références techniques du broyeur et puissance de la machine,
- ◆ Deux exemplaires originaux de la convention signée portant la mention manuscrite « lu et approuvé » par chacun des acquéreurs,
- ◆ L'engagement par une attestation sur l'honneur, pour la durée de la convention, à ne percevoir qu'une seule subvention, à ce que l'acquéreur ne revende pas le broyeur aidé sous peine de restituer la subvention au SICTOM du GUIERS et à apporter la preuve aux services du SICTOM qui en feront la demande, que l'utilisateur est bien en possession du broyeur aidé,
- ◆ Photocopies de la facture d'achat au nom de chacun des acquéreurs et qui doit être postérieure à la date de mise en place de cette mesure,
- ◆ le dernier avertissement de la taxe d'habitation, complet (deux volets- pas d'échéancier) ou une quittance de loyer ou une facture EDF, au même nom et adresse que ceux figurant sur la facture du broyeur,
- ◆ le Relevé d'Identité Bancaire de chaque acquéreur.

***DOSSIER COMPLET À ADRESSER au SICTOM du GUIERS, 27 avenue PRAVAZ,
38480 PONT DE BEAUVOISIN***